



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 109500

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le cancer de la prostate, qui représente un quart environ des cancers chez l'homme et affecte 50 000 personnes chaque année, un chiffre en augmentation depuis vingt-cinq ans. Deuxième cause de décès chez l'homme, ce cancer est en passe de devenir le premier cancer en France. Cette situation préoccupante conduit de nombreux praticiens à préconiser un dépistage systématique annuel chez les hommes de cinquante à soixante-quinze ans, grâce notamment au dosage sanguin du PSA après une simple prise de sang. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures en ce sens.

Texte de la réponse

Comme le souligne le dernier rapport en date de 2004 de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES), les bénéfices attendus du dépistage du cancer de la prostate à l'aide du dosage PSA (antigène prostatique spécifique) ne sont pas encore clairement démontrés. En effet, le test actuellement disponible ne s'avère pas suffisamment efficace. Par ailleurs, la prise en charge, en cas de détection, est complexe, invasive et est associée à des événements indésirables relativement fréquents (impuissance, incontinence...). Ainsi, les conditions à réunir pour pouvoir lancer un programme de dépistage généralisé à une tranche d'âge de population ne semblent pas encore être réunies. L'expérience américaine a montré que le dépistage du cancer de la prostate par le dosage PSA augmentait l'incidence de cette pathologie sans pour autant en diminuer la mortalité, d'où le risque d'un certain surdiagnostic. Celui-ci (annonce d'un cancer qui ne se serait pas manifesté pendant la vie d'une personne) est estimé par les experts à 25-50 %. Enfin, des études sont en cours afin d'apporter plus d'informations sur le test PSA : une étude européenne (ERSPC) incluant deux départements français : le Tarn et l'Hérault ; une étude américaine (PLOC). En attendant les résultats de ces études, la priorité est actuellement donnée à la qualité de l'information du patient désirant effectuer un dépistage individuel ainsi que sur des recommandations de bonnes pratiques pour la prise en charge de cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109500

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11540

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2246